

**Ville de Tarascon – Archives municipales**

**Actes constitutifs et  
politiques de la commune.  
Correspondance générale.  
Série AA**

**Inventaire réalisé par Mlle Emeline Roucaute**

**Août 2009**

**Inventaire finalisé par Mme Stéphanie Arnaud**

**Juillet 2019**

**Pièce 1 :** Rémission de certains droits accordés par Raymond Bérenger IV, Comte de Provence, contenant notamment le droit de sestérage, 7 septembre 1226. (parchemin)

**Pièce 2 :** Exemption des péages et des tailles accordée par Raymond Bérenger IV, Comte de Provence, aux habitants de Tarascon, 10 mai 1227. (parchemin)

**Pièce 3 :** Droits de lignerage et de pâturage concédés aux habitants de Tarascon par Raymond Bérenger IV, Comte de Provence, 7 février 1236. (parchemin)

**Pièce 4 :** Confirmation par Charles II, Comte de Provence, des privilèges accordés aux habitants pour le libre commerce des blés, l'autorisation accordée aux notaires publics non reconnus par la Cour de recevoir les actes non judiciaires, l'élection d'un conseil de 10 nobles et de 10 bourgeois chargés de veiller à l'entretien et à la conservation des ponts de Saint-Gabriel et de Laurade, des chemins, chaussées, galliers et roubines, 18 avril 1298. (parchemin)

**Pièce 5 :** Copies de la donation du consulat et de la juridiction reçus de Barral des Baux en 1241 par les habitants de Lansac, du Grès et de la Visclède à Tarascon le 4 mars 1307, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle. (2 pièces papier)

**Pièce 6 :** Confirmation par Charles II, Comte de Provence, des privilèges accordés aux habitants de Tarascon pour le lignerage, le pâturage des pâtis et des hauteurs et la franchise du paiement des péages, 27 janvier 1308. (parchemin)

**Pièce 7 :** Traité de paix entre la Comtesse de Provence Marie de Blois et les diverses villes qui avaient participé à la guerre de l'Union d'Aix, 1387. (pièce papier)

**Pièce 8 :** Lettres patentes de Marie de Blois, curatrice du Comte de Provence Louis II, contenant l'énonciation et la confirmation des privilèges accordés aux habitants de Tarascon en 79 articles, 10 décembre 1387. (parchemin)

**Pièce 9 :** Copie de 1643 d'une partie des privilèges accordés par Marie de Blois, Comtesse de Provence, contenant que la juridiction de Lansac appartient à celle de Tarascon, 30 mars 1390. (pièce papier)

**Pièce 10 :** Lettres patentes de Louis XII portant exemption des tailles, en considération des réparations des chaussées, roubines et galliers et concernant le divertissement du Rhône, 1511-1515. (3 parchemins, 4 pièces papier accrochées avec sceau en cire rouge)

**Pièce 11 :** Copie des lettres patentes d'Henri II confirmant les droits de lignerage et de pâturage des montagnes, pâtis, paluds, marais et lieux aquatiques concédés aux habitants par le Comte de Provence Raymond Bérenger IV en février 1236, 28 avril 1552. (pièce papier)

**Pièce 12 :** Inventaire AA1 du 13 mai 1900 par l'archiviste Ch. Jh. Mourrel. Page de garde d'un envoi avec timbre à Monsieur le Maire de Tarascon.

**Pièce 1 :** Extrait du privilège concédé aux habitants de Tarascon par Raymond Bérenger IV portant confirmation de la franchise du péage qui avait été accordée par lettres patentes d'Alphonse d'Aragon, Comte de Provence en 1168, 6 août 1233. (parchemin avec sceau couvert de maroquin brun)

**Pièce 2 :** Extrait de privilège exemptant les habitants de Tarascon des péages par Raymond Bérenger IV, portant confirmation du privilège accordé par Alphonse d'Aragon en 1184, 6 août 1233. (parchemin)

**Pièce 3 :** Extrait du privilège accordé par Raymond Bérenger IV exemptant les habitants de Tarascon des péages, portant confirmation du privilège précédemment accordé par Alphonse d'Aragon en 1168, 6 août 1233. (parchemin)

**Pièce 4 :** Lettres de Raymond Bérenger IV, Comte de Provence, portant franchise du péage d'Albaron en faveur des habitants de Tarascon, soit par eau soit par terre, excepté le sel, 15 mars 1239. (parchemin)

**Pièce 5 :** Lettres patentes de Charles II contenant que les habitants de Tarascon ne paieront aucun péage à Saint-Raphaël, Fréjus, Aix et autres lieux de Provence, 31 août 1306. (parchemin avec sceau en cire rouge)

**Pièce 6 :** Extrait des lettres de confirmation de Raymond Bérenger IV, Comte de Provence, du privilège accordé par Alphonse d'Aragon portant que les habitants sont francs et exempts des péages d'Aix, Fréjus, Saint-Raphaël et autres lieux de Provence, 28 octobre 1355. (parchemin)

**Pièce 7 :** Extrait d'acte dans lequel sont enregistrés les privilèges concédés en 1184 par Alphonse d'Aragon en faveur des habitants de Tarascon pour l'affranchissement du péage et autres droits et confirmation des autres privilèges de la ville ; l'extrait duquel acte a été produit avec plusieurs autres privilèges au procès intenté à Aix par la communauté de Tarascon contre les Révérends Pères Célestins, propriétaires des péages de Saint-Gabriel et de Laurade, 16 janvier 1363. ( parchemin)

**Pièce 8 :** Extrait de procédure et ordonnance rendue par les maîtres rationaux de la Cour des Comptes qui maintient la communauté de Tarascon en la franchise du péage et qui condamne les péagers à rendre et à restituer ce qu'ils ont indûment perçu, 15 décembre 1365.

**Pièce 9 :** Lettres concédées par Raymond d'Agoult, sénéchal de Provence, déclarant les habitants de Tarascon exempts des péages, en vertu des privilèges accordés par les Comtes de Provence et les Rois de France, 26 janvier 1369. ( parchemin avec sceau en cire rouge)

**Pièce 10 :** Extrait d'acte relatif aux lettres de Raymond d'Agoult, sénéchal de Provence, portant franchise du péage de Saint-Raphaël aux habitants de Tarascon, 17 septembre 1370. ( parchemin)

**Pièce 11 :** Extrait d'arrêt rendu par les maîtres rationaux de la Cour des Comptes de Provence portant que les habitants de Tarascon ne paieront aucun péage, conformément au privilège accordé par Alphonse d'Aragon en 1168, 15 novembre 1372. ( parchemin)

**Pièce 12 :** Extrait de procédure faite par Guillaume Puget, lieutenant du sénéchal de Provence, contre les péagers qui contraignaient les habitants à payer le péage du vin et des raisins nonobstant leur franchise, 24 octobre 1373. ( parchemin)

**Pièce 13 :** Extrait des lettres de Marie de Blois affranchissant du péage d'Arles les habitants de Tarascon, 15 février 1387. ( parchemin)

**Pièce 14 :** Bulle du pape Clément VII portant que les habitants de Tarascon sont totalement affranchis du péage d'Arles que l'archevêque et les autres ecclésiastiques ont coutume d'exiger, 1388. ( parchemin)

**Pièce 15 :** Bulle du pape Clément VII portant que les habitants de Tarascon paieront 1 sol par charretée tirée par une bête au péage de Rognonas, 1388. ( parchemin avec bulle)

**Pièce 16 :** Lettres patentes de Marie de Blois portant que les habitants de Tarascon seront francs du péage d'Arles, 15 mars 1390. ( parchemin avec sceau en cire rouge)

**Pièce 17 :** Extrait de délibération du conseil de la communauté de Beaucaire qui demande au Roi de France des lettres portant permission aux habitants de Tarascon de pouvoir aller et retourner à Beaucaire nonobstant les marques, de même que ceux de Tarascon l'avaient obtenu pour ceux de Beaucaire du Comte de Provence, 26 novembre 1460. ( parchemin)

**Pièce 18 :** Copie du privilège accordé par Raymond Bérenger IV en 1233 sur l'exemption des péages accordés antérieurement par Alphonse d'Aragon en 1184, fin XVI<sup>e</sup> siècle. (2 pièces papier)

**Pièce 19 :** Copie du privilège de franchise du péage de Saint-Raphaël et autres lieux de Provence accordé par Raymond Bérenger IV le 6 août 1233, avril 1633. (pièce papier)

**Pièce 20 :** Demande de la copie de certaines pièces de la liasse AA2 par les Archives Départementales, 17 octobre 1873. (6 pièces papier)

**Pièce 21 :** Inventaire AA2.

### **AA3 Privilèges liés aux offices**

**1322-1575**

**Pièce 1 :** Transcription du privilège accordé par le Roi Robert le 29 novembre 1322 selon lequel Tarascon n'aurait pas de sous-vicaire, XIV<sup>e</sup> siècle. ( parchemin)

**Pièce 2 :** Lettres patentes du Roi Robert portant de n'instituer aucun lieutenant de viguier à Tarascon, 29 novembre 1322. ( parchemin)

**Pièce 3 :** Lettres de Marie de Blois portant que l'institution des offices de viguier, trésorier et greffier ne dérogeront pas aux privilèges et aux libertés accordés à la ville de Tarascon, 12 décembre 1387. ( parchemin avec sceau en cire rouge)

**Pièce 4 :** Extrait d'acte de convention passée entre Marie de Blois et la communauté de Tarascon au sujet des officiers de justice et de police, 28 janvier 1408. ( parchemin roulé dans boîte)

**Pièce 5 :** Vidimus du privilège accordé par le Roi Robert en 1322 selon lequel Tarascon n'aura aucun lieutenant de viguier, 3 février 1417. ( parchemin avec sceau)

**Pièce 6 :** Confirmation du privilège accordé par Henri III de n'avoir ni gouverneur ni capitaine à Tarascon, novembre 1574. ( parchemin)

**Pièce 7 :** Lettres d'Henri III confirmant que Tarascon n'aura ni gouverneur ni capitaine, 8 décembre 1574. ( parchemin avec sceau en cire)

**Pièce 8 :** Lettres d'Albert de Gondi, conseiller du Roi, confirmant plusieurs privilèges accordés à la ville de Tarascon, dont celui que celle-ci n'aura ni gouverneur ni capitaine "*si ce n'est en cas de nécessité*", 9 janvier 1575. ( parchemin)

**Pièce 9 :** Inventaire AA3, 1322-1575.

## **AA4 Privilèges**

**1352-1380**

**Pièce 1 :** Privilèges de la reine Jeanne et de Louis de Tarente portant, principalement, qu'aucune partie du terroir ou de la ville de Tarascon ne pourra être transportée ou aliénée du domaine du Roi ; il est permis aux habitants de prendre les armes pour se défendre, 10 octobre 1352. ( parchemin avec sceau en cire rouge)

**Pièce 1 bis :** Copie du parchemin précédent (double exemplaire), 10 octobre 1352. ( parchemin)

**Pièce 2 :** Lettres de publication des lettres patentes concernant les privilèges concédés à la ville de Tarascon faites par les officiers de Tarascon, 6 juillet 1353. ( parchemin)

**Pièce 3 :** Extrait des lettres patentes concédées par la reine Jeanne portant que la ville de Tarascon ne peut être transportée ou aliénée du domaine du Roi, 7 mai 1380. ( parchemin)

**Pièce 4 :** Inventaire AA4.

## **AA5 Privilèges**

**1247-1564**

**Pièce 1 :** Lettres patentes de Charles II en faveur des habitants de Tarascon concernant les instruments de dettes, 13 août 1247. ( parchemin)

**Pièce 2 :** Lettres patentes de Charles II portant défense aux habitants de Tarascon pour dettes d'argent d'exécuter aux armes les vêtements et le bétail de leurs débiteurs, ou serait à faute de meubles que la communauté peut prendre par titres d'achat, permutation ou autrement des pâtis et pièces des particuliers pour sa commodité et les réduire en culture, 1<sup>er</sup> février 1308. ( parchemin)

**Pièce 3 :** Extrait des lettres patentes concédées à la ville de Tarascon par Charles II datées du 28 mars 1283 et d'un acte relatif du 21 août 1322 portant que les habitants de Tarascon sont francs des charges pour les biens qu'ils possèdent aux terroirs de Graveson, Maillane, Boulbon, Mézoargues et autres lieux, 21 août 1322. ( parchemin)

**Pièce 4 :** Envoi d'hommes armés à Marseille pour envoyer des galères à Naples, 20 mars 1324. ( parchemin)

**Pièce 5 :** Extrait d'acte de ratification par le conseil de ville sur la ligue et l'union des autres communautés de Provence, 4 septembre 1350. ( parchemin)

**Pièce 6 :** Extrait de lettres patentes du Roi Robert contenant promesse et serment de ne donner aucune terre du Comté de Provence à un autre seigneur pour la transmettre ensuite à ses héritiers, 26 juillet 1351. ( parchemin)

**Pièce 7 :** Lettres de Balthazar de Spinolis, grand sénéchal de Charles Duras (Union d'Aix), accordant à la ville de Tarascon 1 000 florins annuellement pendant quatre années, la permission au conseil de nommer un curateur tous les ans, la faculté pour les emphytéotes de racheter la directe aliénée par les seigneurs et l'assurance que tout le sel de l'Empire se déchargerait à Tarascon, 11 octobre 1385. ( parchemin avec sceau en cire rouge)

**Pièce 8 :** Lettres patentes de Marie de Blois autorisant la fondation d'un collège de 6 chanoines et 2 clercs, 7 avril 1387. ( parchemin avec sceau en cire rouge)

**Pièce 9 :** Lettres de Monseigneur le cardinal de Sainte-Marie, commissaire général, portant confirmation des libertés et des privilèges des habitants de Tarascon quant à la franchise des droits qui se paient au port de Rognonas, 6 avril 1388. ( parchemin avec sceau en cire rouge)

**Pièce 10 :** Déclaration de Louis II que la sauvegarde due aux Juifs est portée aux privilèges et libertés de la ville, 16 avril 1404.

**Pièce 11 :** Lettres patentes de Louis II portant confirmation de tous les privilèges concédés aux habitants de la ville de Tarascon par les Rois de France, en particulier par Marie de Blois le 13 mars 1390, 7 novembre 1410. ( parchemin avec sceau en cire rouge)

**Pièce 12 :** Lettres patentes de la reine Yolande portant que les seigneurs directs ecclésiastiques ne pourront faire action pour leurs emphytéotes que par devant les officiers de Tarascon, 18 février 1421. (parchemin)

**Pièce 13 :** Confirmation du privilège accordé par la reine Jeanne selon lequel les juges pourront tenir les offices pour plus de cinq ans, 19 mars 1461. (parchemin avec sceau)

**Pièce 14 :** Extrait des lettres patentes de la reine Yolande portant que les habitants de Tarascon ne pourront être assignés pour les censives ou les dettes que par devant les juges de Tarascon, 20 mars 1421 (parchemin avec sceau) ; Copie de ces lettres, XVI<sup>e</sup> siècle. (pièce papier)

**Pièce 15 :** Vidimus du privilège que les lieux, villages, bourgs de la viguerie de Tarascon seront du ressort des officiers de Tarascon, sans que qui que ce soit ne puisse l'empêcher, que le ban soit ôté des mains de celui à qui il a été donné pour appartenir à la ville, qu'on fera bâtir un château en la ville et que les gardiens qui seront ordonnés seront de la ville et uniquement assignés à la garde du château et qu'ils contribueront aux tailles et aux charges de la ville, 15 septembre 1427. (parchemin)

**Pièce 16 :** Lettres patentes d'Isabelle de Lorraine portant confirmation des privilèges concédés à la ville de Tarascon, 25 septembre 1435. (parchemin avec sceau en cire rouge)

**Pièce 17 :** Lettres patentes du Roi René contenant de vouloir contribuer aux réparations de la ville, la permission de dépaître en toutes les terres et d'imposer les tailles et la gabelle pour dix années, 18 avril 1452 (parchemin non signé par le Roi René) ; Copie de ces lettres, XVIII<sup>e</sup> siècle. (pièce papier)

**Pièce 18 :** Privilèges accordés par le Roi René concernant les officiers publics, contenant, entre autres, l'interdiction de prendre une charge publique pour les Juifs, 20 septembre 1460 (parchemin) ; Extrait de confirmation, 15 février 1460. (pièce papier)

**Pièce 19 :** Extraits des lettres patentes de François I<sup>er</sup> portant confirmation des privilèges de la ville de Tarascon et union du Comté de Provence, sans pouvoir être démembrée ni aliénée, données à Paris au mois d'avril 1515. (pièce papier)

**Pièce 20 :** Copie des lettres patentes de François I<sup>er</sup> sur l'union du Comté de Provence à la Couronne sans possibilité de démembrement ou d'aliénation portant aussi la confirmation des privilèges en avril 1515, XVI<sup>e</sup> siècle. (pièce papier)

**Pièce 21 :** Extrait sommaire des statuts de Provence, extrait des archives de la ville d'Aix, justifiant que les habitants du pays de Provence ne peuvent être soustraits à leur juge naturel, 4 octobre 1537. (parchemin)

**Pièce 22 :** Lettres patentes de Charles IX à la ville de Tarascon portant confirmation des privilèges, des franchises et des immunités concédés par les Rois ses prédécesseurs, décembre 1564. (parchemin avec sceau)

**Pièce 23 :** Copie des lettres patentes de Charles VIII sur la valeur des monnaies du Royaume en 1493, XVI<sup>e</sup> siècle. (pièce papier)

**Pièce 24 :** Copie de la fondation d'un collège de 15 vicaires, 6 enfants de chœur et 1 maître de musique à l'église Sainte-Marthe par Louis XI en mai 1482, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle. (pièce papier)

**Pièce 25 :** Inventaire AA5. (21 pièces)

## **AA6      Confirmations générales et vidimus des privilèges de Tarascon**

**1226-1611**

**Pièce 1 :** Confirmation des privilèges accordés par Louis II à la ville de Tarascon, sd. (pièce papier)

**Pièce 2 :** Confirmation des privilèges accordés aux habitants de Tarascon par Raymond Bérenger IV, notamment pour les péages par terre et par eau, 7 septembre 1226. (parchemin)

**Pièce 3 :** Lettres de Charles II portant que les statuts faits par la communauté de Tarascon seront observés, 21 juillet 1292. (parchemin)

**Pièce 4 :** Lettres patentes de la reine Jeanne portant que les officiaux, à leur entrée, prêteront serment d'observer les statuts de la ville, 8 juillet 1345. (parchemin avec sceau en cire rouge)

**Pièce 5 :** Lettres patentes de la reine Jeanne portant confirmation des privilèges accordés à la ville de Tarascon, 22 novembre 1370. (parchemin avec sceau en cire)

**Pièce 6 :** Copie des lettres patentes de Louis III contenant l'hommage que lui portent les députés de la ville de Tarascon et la confirmation des privilèges concédés par les Rois de France et les Comtes de Provence, 12 septembre 1419. (parchemin)

- Pièce 7 :** Mandement de porter l'hommage au Roi pour les officiers de Tarascon, 26 août 1474. (pièce papier)
- Pièce 8 :** Lettre de Palamède Forbin, chambellan, portant confirmation générale des privilèges de la ville de Tarascon par Louis XI, 28 janvier 1481 ( parchemin ) ; Extrait d'arrêt de la Cour des Comptes portant vérification des privilèges accordés à la ville de Tarascon, 26 octobre 1575. ( parchemin )
- Pièce 9 :** Copie des lettres patentes de Charles VIII portant confirmation des privilèges accordés à la ville de Tarascon, 1487. (pièce papier)
- Pièce 10 :** Copie de la confirmation générale par Louis XII de tous les privilèges accordés à la ville de Tarascon par ses prédécesseurs, juillet 1498. ( parchemin )
- Pièce 11 :** Confirmation des privilèges octroyés en juillet 1498 à la ville de Tarascon, 29 octobre 1498. (pièce papier)
- Pièce 12 :** Copie de la confirmation des privilèges accordés aux habitants de Tarascon par Henri II, novembre 1547. (pièce papier)
- Pièce 13 :** Lettre d'Henri d'Angoulême, grand prieur de France, sur l'arrestation d'Alphonse d'Ornano, chevalier et colonel général des troupes, 15 juin 1583. (pièce papier)
- Pièce 14 :** Lettres de Jean-Louis de la Vallette, duc d'Epemon et gouverneur, reprenant certains privilèges accordés aux habitants de Tarascon par les Rois de France, 21 février 1587. ( parchemin )
- Pièce 15 :** Lettres patentes de Louis XIII confirmant les privilèges accordés à la ville de Tarascon, mai 1611 ( parchemin ) ; Arrêt du Parlement portant vérification des lettres patentes du Roi portant confirmation de ces privilèges, 19 octobre 1611 ( parchemin ) ; Arrêt de la Cour des comptes portant vérification et entérinement des lettres patentes portant confirmation des mêmes privilèges, 9 novembre 1611. ( parchemin )
- Pièce 16 :** Inventaire AA6.

#### **AA7 Réquisitions par la communauté de Tarascon aux magistrats pour observer les privilèges de la ville 1307-1405**

- Pièce 1 :** Déclaration et réquisition par les commissaires députés de Charles II de faire observer les privilèges et les libertés de la ville de Tarascon, 16 juin 1307. ( parchemin )
- Pièce 2 :** Lettres patentes de la reine Jeanne portant que les officiaux, à leur entrée en fonction, porteront serment d'observer les statuts de la ville, 18 juillet 1345. ( parchemin )
- Pièce 3 :** Extrait de délibération du conseil de la communauté faite aux officiers pour entretenir les privilèges de la ville, concéder les cavalcades et libertés de pâturer aux pâtis, chemins et autres lieux publics en prenant garde des gens des lieux circonvoisins et des usurpateurs, desquels privilèges il est fait mention dans les lettres du Roi Robert du 21 septembre 1340, 28 novembre 1345. ( parchemin )
- Pièce 4 :** Instrument de sommation et déclaration faite par la ville au juge d'icelle que nul procureur ne puisse prendre charge d'un étranger pour poursuivre, conformément aux statuts de la ville, dernier février 1379. ( parchemin )
- Pièce 5 :** Réquisition des consuls de Tarascon au juge de réitérer les privilèges de la ville pour raison des peines municipales, 17 septembre 1378. ( parchemin )
- Pièce 6 :** Lettres patentes de Louis II portant confirmation des privilèges de Tarascon, 14 septembre 1399. ( parchemin avec sceau en cire rouge )
- Pièce 7 :** Extrait de présentation et réception de l'office de juge de la judicature royale de la ville de Tarascon de la personne de Monsieur Trophime Amely, sous l'observation des privilèges et statuts de Tarascon, 10 octobre 1405. ( parchemin )
- Pièce 8 :** Inventaire AA7.

#### **AA8 Bulles papales concernant l'église Sainte-Marthe**

**1383-1519**

- Pièce 1 :** Bulle du pape Benoît contenant de prendre des legs pieux jusqu'à la somme de 500 florins pour les employer à la réparation de l'église Sainte-Marthe, sd [an X du pontificat]. ( parchemin avec bulle)
- Pièce 2 :** Bulle du pape Clément VII portant que les consuls de Tarascon auront une clé de l'endroit où sont conservées les reliques de sainte Marthe et que le prieur voulant se rendre à l'extérieur sera obligé de laisser la sienne à une personne de probité, 1383 [an V du pontificat]. ( parchemin)
- Pièce 3 :** Copie de la bulle précédente, 1383 [an V du pontificat]. ( parchemin)
- Pièce 4 :** Bulle du pape Clément VII étendant l'absolution à tous les vicaires et morts excommuniés pour n'avoir payé leurs dettes ou fait cession de leurs biens, 1388 [an X du pontificat]. ( parchemin avec bulle)
- Pièce 5 :** Vidimus de la bulle du pape Clément VII contenant l'absolution des habitants de Tarascon excommuniés à l'occasion de l'Union d'Aix, qui avait opposé les partisans de Louis II à ceux de Charles de Duras lors de la succession de la reine Jeanne, 10 décembre 1390. ( parchemin)
- Pièce 6 :** Bulle du pape Clément VII portant que les legs pieux seront convertis pendant deux ans à la réparation de l'église Sainte-Marthe, 1391 [an XIII du pontificat]. ( parchemin avec bulle)
- Pièce 7 :** Vidimus de la bulle du pape Clément VII obligeant les ecclésiastiques à contribuer aux impositions comme l'université de Tarascon, 10 juillet 1420. ( parchemin)
- Pièce 8 :** Bulle du pape Léon X autorisant l'établissement d'un official forain à Tarascon, 2 décembre 1519. ( parchemin)
- Pièce 9 :** Inventaire AA8.

## AA9 Livre rouge

XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle

C'est le cartulaire de la ville dans lequel ont été transcrits, aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, les coutumes, les tarifs de péages et les actes les plus importants (privilèges, obituaires des Comtes de Provence...). La plupart de ces titres existent encore en originaux.

Paul Meyer, en 1865, avait déterminé que la partie la plus ancienne de ce livre (fol. 1-372) avait dû être exécutée vers 1438 ; le reste (fol. 373-411) ayant été écrit à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et au XVI<sup>e</sup> siècle.

Les titres transcrits datent de 1168 à 1535. Au volume est annexé un "*Mémoire de ce que contient le livre rouge des archives de la communauté de Tarascon*", sorte d'inventaire abrégé établi en 1719 par le notaire Gilles, de Pertuis.

Obituaire de Louis II et d'Henri III, comtes de Provence ; de Jean et de Nicolas, comtes de Calabre ; de René d'Anjou et de Charles III, comtes de Provence - Tarifs des péages de Tarascon, de Lubières, des portails de Tarascon, de Saint-Gabriel - Transaction entre les nobles et les bourgeois de Tarascon réglant différents points de l'administration municipale - Lettres du roi René ordonnant que les personnes ecclésiastiques auront, dans le délai d'un an et un jour, à vendre ou à transporter en mains laïques leurs biens acquis depuis 50 ans dans le territoire de Tarascon - Notice de 28 fondations pieuses faites dans l'église Sainte-Marthe par divers personnages (Antoine de Pontevès, Pierre de Lussan, Archibald de Boulbon...) - Formule du serment que doit prêter le juge - Confirmation des privilèges de Tarascon par la reine Marie - Revenus de la ville de Tarascon - Coutumes (*Statuta municipalia*) de la ville de Tarascon, réparties sous 154 rubriques et précédées d'une confirmation par la reine Jeanne - Suite des 16 constitutions émanées de Louis I<sup>er</sup> et de la reine Jeanne : sur le baptême, que les juges ne reçoivent aucune rémunération pour rendre la justice... - Ordonnance de Pierre de Belleval, gouverneur de Provence, modifiant certains articles des coutumes - Liste des châteaux dépendants de la viguerie de Tarascon et nombre de leurs feux - Ordonnance de Pierre de Belleval défendant aux notaires d'engager par la foi du serment les parties contractantes, sauf en certains cas spécifiés - Convention entre le prieur de Sainte-Marthe et la communauté au sujet de droits à percevoir pour les inhumations - 105 actes, contenant des privilèges ou des confirmations de privilèges accordés à la ville de Tarascon (dont les franchises de péages) - Mémoire sur le don fait par Louis XI à la communauté du "*chef de Sainte-Marthe*" (en provençal moderne, écriture du XVII<sup>e</sup> siècle) - Privilèges, ordonnances ou transactions par lesquels Raymond, comte de Toulouse, accorde aux habitants de Marseille la franchise de certains péages et leur concède quelques maisons sises à Beaucaire - François I<sup>er</sup> ordonne la réparation des ponts et chaussées.

*"C'est le brouillard de la traduction de latin en français des privilèges de la ville de Tarascon concédés par les anciens Comtes de Provence et les Très Chrétiens Roys de France, qui ont succédé en ladite comté de Provence, tirés du livre des privilèges appelé "Livre blanc" (sic), suivant la commission à moi donnée par le conseil de ceste ville de Tarascon le 7<sup>e</sup> avril 1652".*

**AA11 Registre faisant suite au Livre rouge, commencé en 1487, continué et achevé au XVI<sup>e</sup> siècle 1487-XVI<sup>e</sup> siècle**

Autre cartulaire faisant suite au Livre rouge.

On y lit, au folio 21, cette mention qui ne laisse aucun doute sur l'usage auquel ce registre était affecté : *"Registrum fieri ordinatum per nobile et honorabile consilium Tarasconis, constante ordinatione super hoc facta, die tertia mensis aprilis anno millesimo quingentesimo tricesimo sexto, in libro ordinationum dicti consilii"*. Toutefois, avant de recevoir cette destination, il avait, en 1487, servi à l'enregistrement de diverses pièces sur lesquelles la ville de Tarascon se fondait pour maintenir contre Beaucaire son droit à la possession de certaines îles formées par les déplacements du cours du Rhône (20 premiers feuillets). Les feuillets suivants sont ensuite la continuation du Livre rouge à partir de 1536.

*Registrum scripturarum antiquarum et actuum factorum et fiendorum pro justificatione insularum Rhodani esse de territorio et jurisdictione ville Tharasconis, inceptum quinta novembris millesimo quadringentesimo octuagesimo septimo, mandato et jussu magnificorum dominorum Accursii Maynerii, juris utriusque doctoris, magne regie curie magistri rationalis...* - Transcription de l'accord entre Alphonse, Comte de Toulouse, et Raymond Bérenger I<sup>er</sup>, Comte de Provence, contenant délimitation des territoires de la Provence et du Languedoc - *Registrum fieri ordinatum per nobile et honorabile consilium Tarasconis, constante ordinatione super hoc facta die tertia mensis aprilis millesimo quingentesimo tricesimo sexto, in libro ordinationum dicti consilii* - Lettres de François I<sup>er</sup>, de Claude, Comte de Tende, gouverneur de Provence, etc - Instruction pour les députés aux États, pour les avocats chargés de suivre divers procès de la ville - Accord entre Arles, Tarascon et Saint-Rémy pour la dérivation des eaux (en provençal) - Fournitures à faire aux hommes d'armes *"estant en garnison en Provence"* - Lettre de François I<sup>er</sup> au sénéchal de Provence relativement à son entrevue avec l'Empereur ; il lui enjoint de faire faire dans les principales villes de son gouvernement des processions générales et des feux de joie - *"Les cloz et presaige du terroir de Tharascon"* - *"Cry de la guerre ouverte entre le Roi de France et l'Empereur, Roi des Hespaignes et ce, à cause des grandes, exécrables et estranges injures, cruaultés et inhumanités desquelles ledit Empereur a usé envers le Roy, et mesmement envers ses ambassadeurs, à cause aussi des pays qu'il luy detent et occupe induement et injustement. A Lyon, chez Estienne Dolet, 1542, avec privilege du Roy pour un an"* - *"Commandement, de par le Roy, de faire porter vivres au camp du Roy à Perpignan"* - Lettres du gouverneur de Provence relatives à la levée des troupes : *"la ville de Tharascon fournira 200 hommes"* - Inventaire des sacs remis dans les archives de la commune par René de Ruspo et Poncet Andrieu - Arrêt sur la reddition des comptes et administration des deniers communs et autres affaires de la maison commune, rendu à l'instance de divers particuliers, trésoriers et autres administrateurs de ladite maison et des deniers d'icelle (extrait des registres du gouvernement de Provence) - *"Estat et denombrement du receveur des deniers commungs de la ville de Tharascon et charges d'icelle, faicts suivant le mandement du Roy, 1554"* - *"Par suite des débordements du Rhône, la communauté et particuliers d'icelle sont intéressés de plus de 150 000 livres, tellement la plus grande partie des habitants en sont réduits en grande nécessité et poverté"*.

**AA12 Hommages aux Comtes de Provence****1320-1480**

**Pièce 1** : Hommage présenté par les députés de la ville de Tarascon au duc de Calabre, Charles, fils aîné du Roi Robert, Comte de Provence, avec la conservation de leurs privilèges, 17 avril 1320. (parchemin)

**Pièce 2** : *Idem*, 17 avril 1320. (parchemin)



**Pièce 3** : 14 janvier 1417. (parchemin)

**Pièce 4** : Raphaël Montfaucon, d'Aix, et Francisco Gauteri, de Tarascon, demandent de faire le commerce des peaux d'animaux (*corium*), 2 avril 1424. (parchemin)

**Pièce 5** : Lettres patentes par lesquelles le roi René mande aux prélats, barons, communautés... de prêter hommage à son neveu, Charles, 22 août 1474. (parchemin avec sceau papier)

**Pièce 6** : Extrait de l'hommage des députés de Tarascon à Charles du Maine, successeur du roi René, 14 juillet 1480. (parchemin)

### **AA13 Lettres originales de rois de France, de gouverneurs de Provence, du maréchal de Vieilleville, des consuls, etc. adressées à la communauté de Tarascon 1562-1573**

La plupart de ces lettres ont été écrites et adressées à la communauté de Tarascon en 1563. Cette correspondance se rapporte principalement aux troubles des guerres de religion qui désolèrent à cette époque le Languedoc et la Provence.

90 lettres reliées sur un même registre concernant, pour l'année 1563, entre autres :

la nomination de M. Lubières au poste de gouverneur de la ville et viguerie, signée Charles, contresignée Robert - la demande d'Honorat de Tende aux consuls de Marseille et aux gardes et contrôleurs des munitions du Roi, d'envoyer aux consuls de Tarascon de l'artillerie et des munitions - la demande à la communauté de Tarascon de Cays, consul d'Arles, de 400 ou 500 écus en déduction de ce que Tarascon doit à Arles - l'avertissement des consuls de Boulbon à ceux de Tarascon de l'entrée dans Aramon des Huguenots au nombre de 300 ou 400 - l'ordre d'Honorat de Tende prévenant les consuls de Tarascon de ne point relâcher deux soldats de Beaucaire qu'ils tiennent prisonniers jusqu'à ce que ceux de Beaucaire aient rendu un Tarasconnais dont ils s'étaient emparés - l'avertissement des consuls de Barbentane à ceux de Tarascon disant qu'ayant été requis de venir au secours des habitants d'Aramon, attaqués par les Huguenots, ils n'ont fait aucune réponse, craignant d'enfreindre l'édit du Roi - la copie de la lettre de Charles IX sur la prise du Havre - l'ordre d'Honorat de Tende de placer au château une garnison de 10 ou 12 hommes - l'intention des procureurs du pays portant que "*ceux de la nouvelle religion de ce pays de Provence qui viendront pour se retirer en leurs maisons, ne peuvent séjourner que pour ung repas et ne peuvent venir à grand troupe excédant le nombre de quarante hommes, sellon les articles que en fait Monseigneur le mareschal de Vieilleville*" - l'ordre du comte Claude de Tende de cesser les gardes des portes et de consigner les armes au château entre les mains du capitaine d'icelui - la lettre du même : "*j'ai receu vostre lettres et veu par icelle que M. le mareschal vous a mandé, comme vous dictes, de mettre les armes dans la maison de ville et de tenir douze hommes pour faire la sentinelle la nuict [...], sur quoy je ne vous diray autre que je ne puis, veulx ni entends en aucune manière déroger aux édits du Roy, qui sont bien clairs et faicts avec même délibération ; par ainsi, vous adviserez de les ensuyvre et de vous y conformer*" - la réponse de M. de Vieilleville : "*Messieurs, j'ay receu vos lettres et fault que je vous dye que j'ay très grande occasion de me malcontenter de vous, car journellement vous donnez des alarmes, vous sonnez le toquesaint, allumez des feux et usez de plusieurs autres deportementz qui font bien cognoistre quelle est votre désobéissance*". Loin de leur permettre d'augmenter leurs forces, il leur adjoint au contraire de les diminuer : "*et pour ce que vous avez envie d'avoir des garnisons, vous en aurez peult estre une si bonne, devant peu de jours, que vous n'en voudriez pas tant avoir*" - l'accusé de réception, par Honorat de Tende, d'une lettre par laquelle les consuls de Tarascon lui font savoir que le maréchal de Vieilleville est mal informé ; il leur promet de lui écrire "*et vous ferez savoir la response, laquelle j'espère ne vous estre moins agréable que ceste icy vous est fâcheuse*" - l'ordre d'Henri de Montmorency donnant ordre aux consuls de donner toute l'aide possible au sieur de Beauregard, chargé "*de saisir tous les chevaux de charroy qu'il pourra retrouver en vostre ville pour les employer à l'attirail de l'artillerie*", 1573 - etc.

### **AA14 Faits mémorables**

**1582-1777**

Arrêt du Parlement du 22 décembre 1582 par lequel il est permis aux pêcheurs de Tarascon de pêcher le long du Rhône jusqu'à la mer, à condition qu'ils paieront tous les ans à la communauté d'Arles un esturgeon ou la valeur d'icelui, réglée à 20 florins - Passage à Tarascon, le 5 décembre 1731, de don Carlos, infant d'Espagne, se rendant à Parme prendre possession de son duché ; présent de boîtes de confiture tant à lui qu'aux personnes de sa suite ; note marginale : "*Il est aujourd'hui, 25 juin 1741, roy des Deux-Siciles*" - Passage de don Philippe, infant d'Espagne; beau-fils de Louis XV le 29 mars 1742 - Peste de 1540 et de 1720 - "*Pour le passage de Monsieur frère du roy Louis XVI, arrivé en 1777, voyez le détail bien circonstancié dans le Livre vert [AA 15, fol. 36-46]*".

## AA15 Livre vert

XVIII<sup>e</sup> siècle

D'un côté :

Livre contenant un état de toutes les charges et revenus de la communauté dressé en l'année 1752 par Joseph Gaspard de Raousset Laudun, consul (état des charges ordinaires dont celles allouées pour ceux qui font courir la Tarasque, et état des charges extraordinaires qui ne peuvent être fixées d'avance, la dépense qu'elles nécessitent étant variable).

De l'autre :

État des charges de la communauté et fonctions de ceux qui les remplissent (p.1) - Fonctions, droits et prérogatives des consuls (p.6) - Fonctions des auditeurs des comptes (p.12) - Fonctions des cadastriers (p.13) - Fonctions des recteurs de l'hôpital (p.14) - Fonctions des recteurs de la Charité et prieurs de Sainte-Marthe (p.15) - Fonctions des visiteurs maîtres de police (p.16) - Fonctions des carreiers (p.17) - Fonctions des inspecteurs des robines et pallières (p.18) - Fonctions des inspecteurs des casernes (p.19) - Cérémonies de l'église auxquelles les consuls doivent assister en chaperon (p.20) - Processions générales et particulières où assistent messieurs les consuls portant le dais ou un flambeau (p.23) - Cérémonial et honneur à rendre selon l'usage pour le gouverneur, l'intendant, les procureurs du pays, l'archevêque d'Aix, l'archevêque d'Avignon, le gouverneur de la ville, les consuls d'Avignon, Arles et Beaucaire, les officiers du Parlement de la Cour des Comptes, le commandant de la province (p.25) - Diverses notes historiques sur le XVIII<sup>e</sup> siècle (p.27) - Chapelles dont les consuls de Tarascon sont les juspatrons (p.31) - Détail du service funèbre fait à l'occasion de la mort de Louis XV et réjouissances pour le couronnement de Louis XVI (p.35) - Chauxfourniers (p.37) - Permission d'ouvrir une porte aux remparts le long du cours des Capucins (p.37) - Préparatifs faits pour la réception de Monsieur le Comte de Provence, frère de Louis XVI, le 30 juin 1777 à Tarascon (p.38) - Copie mot à mot d'une partie d'une lettre écrite par M. d'Ormesson à une personne de cette ville qui sollicitait une place pour sa fille à Saint-Cyr (p.56) - Diverses notes historiques sur le XVIII<sup>e</sup> siècle dont une sur l'histoire des fêtes de la Tarasque (p.57) - Proclamation de la paix avec l'Angleterre le 27 décembre 1783 (p.71).

## AA16 États provinciaux

1351-1675

**Pièce 1** : Procuration donnée par la communauté de Tarascon à noble Flota Flote, chevalier, et à Jacques Lombard, bourgeois, pour se rendre à l'assemblée des trois États convoquée à Aix le 25 mars 1351, 20 mars 1351 (parchemin dans meuble à plan).

**Pièce 2 (liasse)** : procès-verbal des États tenus à Aix en 1358 - Liste des prélats, barons et députés présents à cette assemblée - Délibération de mesures à prendre pour la défense du Comté de Provence - Construction et réparation de forteresse et, à cet effet, autorisation d'exproprier avec indemnité les bâtiments dont la suppression serait reconnue nécessaire - Levée de 500 cavaliers et de 1 000 hommes à pied - Élection d'un connétable pour chaque viguerie, etc. - Abrégé des États tenus aux mois de février et mars 1598 à Aix contenant "*qu'il sera fait opposition aux lettres patentes du Roi portant augmentation du sel jusques à quatre francs l'émine*" - Aux lettres patentes pour la levée de 12 000 écus pour employer aux frais de guerre - Qu'il sera fait article au Roi de faire abattre toutes citadelles et nouvelles fortifications faites en cette province - Abrégé de l'assemblée tenue à Salon par mandement de Mgr le duc de Guise, gouverneur pour le Roi en cette province, au mois de juillet 1598 - Abrégé de l'assemblée tenue à Aubagne au mois d'octobre 1598, don fait par la province au duc de Guise d'une somme de 2

000 écus - Mémoire pour l'assemblée convoquée à Lambesc le 4 novembre 1674 ; il y est mandé que la province contribue à la réparation des chaussées du Rhône détruite par une inondation.

**AA17**    **Lettres relatives à la convocation des États généraux, adressées aux consuls de Tarascon, aux maires et consuls des villes d'Aix, Alès, Antibes, Barjols, Béziers, Brignoles, Castellane, Clermont-Ferrand, Colmars, Digne, Draguignan, Istres, Lorgues, Marseille, Moustiers, Nîmes, Rouen, Roussan, Saint-Maximin, Saint-Paul, Seyne, Toulon.** **1788-1789**

**AA18**    **Délibérations relatives aux États Généraux des conseils des villes d'Aix, Annot, Béziers, des trois ordres de la province de Dauphiné et de Draguignan, Grasse, Hyères, Manosque, Nevers, Saint-Brieux, Saint-Rémy, Tarascon, Toulon, Valence, Valensole.** **1788-1789**

**AA19**    **Lettres écrites de Versailles par Durand de Maillane et Pélissier députés aux États généraux** **1789**

**MANQUANT**

**AA20**    **États généraux** **1788-1789**

Arrêté du Parlement de Provence déterminant les droits et devoirs des communautés relativement aux États généraux - Opposition des États de Provence à l'enregistrement des nouveaux édits, faite par l'assemblée intermédiaire le 2 juin 1788 - Avis d'un député aux États généraux (17 juin 1789) signé "Durand de Maillane, député pour les communes de la sénéchaussée d'Arles aux États généraux" - Adresse au Roi par M. le comte de Mirabeau, adoptée par l'Assemblée nationale dans la séance du 9 juin 1789.

**AA21**    **Lettres** **1779-1784**

Copie des lettres commencée le 25 janvier 1779 au 6 novembre 1784.